

SOCIAL

La mobilisation contre la réforme des régimes spéciaux de retraite a été historique, hier, à la SNCF, à la RATP et à EDF et GDF. Les perturbations dans les transports devraient se poursuivre aujourd'hui.

Xavier Bertrand, le ministre du Travail et des Relations sociales, revoit les syndicats la semaine prochaine.

Régimes spéciaux : l'exceptionnelle mobilisation conduit le gouvernement à rediscuter

Le ministre du Travail et des Relations sociales, Xavier Bertrand, avait prédit une « grève très forte ». La mobilisation a été exceptionnelle contre la réforme que prépare le gouvernement sur les régimes spéciaux de retraite. Avec 73,5 % de grévistes à la SNCF et 58 % à la RATP, les scores des précédents conflits, contre la réforme des régimes spéciaux en 1995 et contre celle du régime des fonctionnaires en 2003, sont dépassés.

Selon un syndicaliste, il faut même remonter à une grève de 1953, déjà sur les retraites, pour retrouver une telle participation. A EDF et GDF, près d'un agent sur deux a cessé le travail, soit autant qu'au moment du changement de statut, en 2004.

Trafic perturbé aujourd'hui

Il y a encore quelques semaines, personne n'aurait parié sur une telle mobilisation. Ni les entreprises, ni les syndicats, ni le gouvernement. Mais

au moins trois événements ont attisé la colère des personnels concernés : l'évocation – mal ressentie – par Nicolas Sarkozy d'une situation « indigne » des régimes spéciaux, la crainte d'une baisse du pouvoir d'achat des futures pensions et l'appel maladroit aux cadres de la SNCF pour convaincre la base de la justesse de la réforme. Un appel qui a provoqué un effet à rebours avec une mobilisation, inhabituelle, de l'encadrement.

De ce fait, la tentation était forte, hier, pour les fédérations de profiter de cette victoire pour continuer sur leur lancée. Lessyndicats qui avaient déposé des préavis reconductibles, (SUD-rail, FO, Unsa RATP) n'ont pas manqué, à l'exception de la FGAAC, d'appeler à la poursuite du mouvement. A la RATP, de nombreuses lignes de métro (la direction prévoit en moyenne une rame sur trois) et les RER A et B devraient encore aujourd'hui mal fonctionner. A la SNCF, le trafic sera perturbé au moins une grande partie de la matinée.

Le climat reste tendu

La CGT, qui avait appelé à une grève sèche de vingt-quatre heures, n'a en revanche pas modifié sa stratégie et se défend de tout débordement de la base. A son appel, les fédérations se revoient aujourd'hui à la RATP, lundi à la SNCF et mardi chez EDF et GDF pour décider de la suite du mouvement. Avec l'idée déjà arrêtée de prévoir une nouvelle action si le gouvernement ne change pas son texte. « La réforme, dans ses contours actuels, ne passera pas. La balle est dans le camp du gouvernement », a indiqué hier soir le leader de la CGT, Bernard Thibault.

Face à un tel coup de semonce, Xavier Bertrand a dès hier proposé de revoir les syndicats en début de semaine prochaine, arguant d'une demande faite par la CGT et « d'autres organisations syndicales ». Il a adressé un courrier en ce sens par fax à toutes les confédérations. Le climat reste cependant tendu. Tous les syndicats insistent sur la nécessité d'engager une « véritable » négocia-

tion, après une première phase qui est davantage apparue, selon eux, comme un « simulacre » de concertation. Pour Jean-Claude Mailly, le leader de FO, qui conteste le passage à 40 ans de cotisation « la méthode apparaît curieuse car le gouvernement refuse de remettre tout sur la table ». La CGT apparaît moins fermée. Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire confédéral, interroge : « Il y a les 40 ans et leurs effets. Ils se cumulent avec la décote et la fin des bonifications. Tout ça fait une baisse du niveau des pensions. Est-il possible d'en discuter ? » La CFDT, elle, a carrément envoyé dès hier ses contre-propositions à Xavier Bertrand (lire ci-contre).

S'il ne veut pas modifier le fond de sa réforme mais apaiser tout de même le climat social, le gouvernement sait qu'il lui faut amender son texte, même si ce n'est qu'à la marge. « Nous avons besoin de trouver des solutions pour régler la question du montant des pensions », a concédé hier soir Xavier Bertrand. Plusieurs pistes se dessinent : une montée en charge plus lente de la décote, l'intégration dans le calcul de la durée de cotisation des périodes travaillées en dehors des régimes spéciaux, notamment. Le gouvernement semble en revanche rester inflexible sur le passage à 40 ans de cotisations d'ici à 2012. Son porte-parole, Laurent Wauquiez, a pris soin de le répéter hier.

LUCILE CHEVALLARD
ET LEÏLA DE COMARMOND

Lire également l'éditorial de Dominique Seux page 14.

Les chiffres du mouvement social

La grève, jeudi, était bien suivie dans les transports et l'énergie.

SNCF : seuls 46 TGV sur 700, 10 Corail et quelques TER ont circulé.

RATP : aucun RER A et B, aucun tramway, et peu de métros et bus.

EDF, GDF : 52 % de grévistes à EDF et 45,5 % à GDF.

Fonctionnaires : 7 % de grévistes dans la fonction publique de l'Etat (moins de 10 % dans l'Education, 19,4 % à Bercy).

Assurance-chômage et emploi : 15 % de grévistes à l'ANPE, 8 % à l'Unedic.

Aéroports : situation « tout à fait normale » à Orly et Roissy.

Poste et Télécoms : à La Poste, de 7 % à 9 % de postiers étaient en grève. 11 % de grévistes chez France Télécom.

Banque de France : 5,4 % de grévistes.

Médias : plusieurs éditions des journaux de France 3 ont été perturbées, en raison d'un appel à la grève de la CGT. France Musique et Le Mouv' ont eux aussi vu leurs programmes perturbés par la grève.

Autres : des spectacles ont été annulés à l'Opéra de Paris et à la Comédie-Française. Plusieurs musées parisiens (Orsay, Cluny, Versailles...) n'ont pas ouvert.

Retrouvez notre dossier sur les régimes spéciaux sur www.lesechos.fr/dossiers

Les contre-propositions de la CFDT afin « d'aboutir à une réforme plus équilibrée »

Pénibilité. Dans un courrier transmis hier au gouvernement, la CFDT propose une série d'amendements au « document d'orientation » sur la réforme des régimes spéciaux, afin « d'aboutir à une réforme plus équilibrée ». Elle préconise le passage à 40 ans de cotisations d'ici à 2014 au lieu de 2012, avec un seul trimestre de plus par an entre 2008 et 2011, puis deux ensuite. Pour la CFDT, le

mécanisme de décote devrait se mettre en place à compter de 2012 au lieu de 2010, et le nombre de trimestres manquants n'augmenter que très lentement au début, pour atteindre cinq ans en 2027. La CFDT demande aussi que les salariés ayant suffisamment cotisé puissent bénéficier d'une surcote dès l'âge légal de départ, qui est souvent de 55 ans, « et non plus seulement à partir de

60 ans ». Point majeur : elle revendique la possibilité de départs anticipés (réduction d'annuités de cotisations) au titre de la pénibilité pour les nouveaux embauchés, ce que le gouvernement exclut. La CFDT demande enfin que l'amélioration du sort des poly-pensionnés soit négociée dans les entreprises, de même que l'intégration d'une partie des primes dans le calcul de la pension.